



SURPOPULATION *La prison a atteint un nouveau record lundi avec 780 détenus. Faute de personnel, la direction entend supprimer les ateliers d'occupation.*

Champ-Dollon s'attend à l'explosion



Menacés de fermeture, les ateliers d'occupation constituent pourtant une soupape non négligeable en temps de surpopulation carcérale. JPDS

PAULINE CANCELA

Faute de personnel suffisant, les ateliers d'occupation des détenus de Champ-Dollon pourraient fermer provisoirement dès la semaine prochaine. «Avec les moyens qui me sont alloués, je dois privilégier la sécuritaire. Aujourd'hui, nous avons atteint les limites physiques de l'établissement», confirme le directeur de Champ-Dollon Constantin Franziskakis. Si aucune décision définitive n'a encore été prise, plusieurs ateliers ont déjà ponctuellement bouclé ces trois dernières semaines. Le personnel ainsi libéré peut être déployé en renfort dans les quartiers cellulaires.

La prison genevoise est plus que jamais au bord de l'implosion. Chroniquement surpeuplé depuis des années, l'établissement pénitentiaire a dépassé la limite du supportable avec un nouveau record à 780 détenus lundi matin – pour une capacité officielle de 376 places. Et la tendance va en s'accroissant (lire ci-dessous).

Selon nos sources, sur les 267 gardiens affectés au bâtiment principal, seuls une cinquantaine assurent le volet sécuritaire en journée, soit à peine sept gardiens pour 100 prisonniers. La nuit, c'est beaucoup moins. Dans ce contexte, les conditions de détention sont très dégradées et les gardiens font leur possible pour évi-

ter l'émeute. Mais le sentiment d'insécurité augmente parmi eux.

A l'exception de la buanderie et de la cuisine, la plupart des unités de travail (reliure industrielle, bibliothèque, nettoyage, menuiserie, entretien du bâtiment, etc.) ont déjà été fermées ce mois en fonction des besoins en effectifs, nous ont rapporté des gardiens et l'Union du personnel du corps de police (UPCP). Une «mesure drastique» qui vise les 176 détenus au bénéfice d'une place dans ces structures.

Jusqu'à aujourd'hui, Champ-Dollon avait toujours souhaité donner un visage humain à la détention, en favorisant notamment le travail en prison. Ce temps-là semble révolu, au vu du contexte budgétaire.

Enfermés 23 heures sur 24

L'aménagement de temps hors-cellule permet pourtant de supporter une promiscuité démesurée. Ce droit constitue une soupape non négligeable en temps de crise.

Dans son récent rapport sur Champ-Dollon, la Commission nationale de prévention contre la torture (CNPT) a d'ailleurs insisté sur la nécessité «d'augmenter considérablement le nombre de places de travail disponibles» pour apaiser les tensions générées par la surpopulation carcérale. Car hormis les quelque deux cents détenus qui

prennent leur repas en commun et, pour certains, la possibilité de faire du sport deux fois par semaine, la majorité des prisonniers reste enfermée 23 heures sur 24 – dans des cellules bondées où des matelas sont posés à même le sol.

La situation est telle que la CNPT a rendu des conclusions alarmantes mi-février. Insalubrité, conditions d'hygiène insuffisantes, délais d'attente excessifs pour accéder aux soins... Des mesures urgentes ont été demandées dans l'attente du doublement des places de détention voulu par le Conseil d'Etat à l'horizon 2017.

«C'est très grave d'en arriver là, surtout que la prison abrite aussi des personnes en exécution de peine qui ont normalement droit à une place de travail et une cellule individuelle», réagit la vice-présidente de la Commission des visiteurs officiels Catherine Baud. Selon les derniers chiffres, 270 prisonniers purgent en effet une peine devenue définitive à Champ-Dollon et «subissent injustement» le régime restrictif de la détention avant jugement.

«Les gardiens ont peur»

«La situation est catastrophique. Toutes les prestations sont menacées et la sécurité des uns et des autres n'est plus garantie. Les gardiens ont peur, ils sont toujours dans un rapport de force déséquilibré»,

s'insurge Christian Antonietti, président de l'UPCP.

Pour le personnel, les conditions de travail sont devenues très difficiles. «Nous craignons l'émeute, même si aujourd'hui, on peut encore l'éviter grâce à des compromis et en s'occupant des pensionnaires le mieux possible.»

Un gardien qui souhaite rester anonyme témoigne: «On ne peut plus se permettre d'avoir de l'autorité sur les détenus, alors on se fait marcher dessus pour contenir les tensions. D'un autre côté, on accumule les heures supplémentaires sans savoir quand on pourra les récupérer.» Une réunion est agendée avec la direction la semaine prochaine. «Si les détenus ne peuvent plus travailler et qu'ils cessent d'être payés, ils vont nous retourner la prison!» s'inquiète notre interlocuteur.

Qu'il se rassure, la direction entend rémunérer les prisonniers qui ont une place en atelier quoi qu'il arrive, à raison de 2,75 francs de l'heure pour une occupation normale de vingt heures par semaine. Mais jusqu'à quand tenir dans ces conditions? Peu content de durcir le régime de ses pensionnaires, Constantin Franziskakis ne cache pas ses craintes de voir la situation empirer dans les mois à venir. «Pour l'instant ça tient, grâce au travail remarquable des gardiens et un consensus social informel.»

«La situation est devenue très difficile»

A la tête du Département de la sécurité, Pierre Maudet a répondu par courrier électronique à nos questions.



La surpopulation carcérale de Champ-Dollon franchit jour après jour les limites de l'acceptable.

Que comptez-vous faire?

Pierre Maudet: La situation est devenue particulièrement difficile. Le Conseil d'Etat a adopté une planification de la détention qui prévoit des constructions pour 2014 (Curabilis), 2015 (Brenaz II) et 2017. J'attends aussi de l'Office cantonal de la détention des propositions de variantes d'action. Enfin, j'ai chargé la direction de la prison de Champ-Dollon de procéder à une évaluation quotidienne de la situation pour optimiser les ressources mais juger également du degré de saturation au-delà duquel la sécurité des gardiens et des détenus serait par trop mise en péril.

Champ-Dollon s'apprête à fermer les ateliers. N'est-ce pas le signe qu'on a atteint le point de non-retour?

Non. La direction utilise les moyens qui lui sont alloués au mieux des possibilités. Pour une période transitoire, les conditions de détention se péjorent, certes. Mais si certaines prestations aux détenus sont diminuées, d'autres continuent d'être pleinement dispensées, dans un souci constant de dignité.

Combien de gardiens comptez-vous engager et quand?

Une soixantaine, dans les meilleurs délais, sous réserve du vote du budget, et près de 400 à terme.

Depuis votre accord avec le Ministère public, le nombre d'arrestations a explosé. Songez-vous à une politique alternative au «tout-à-la-prison»?

Laquelle? Depuis plus de dix ans, on entend les mêmes arguments lorsque Champ-Dollon déborde. Les bracelets électroniques, les travaux d'intérêt général, «moins de prison»? On aurait dû construire depuis longtemps un nouvel établissement. Seulement voilà, les mêmes qui dénoncent aujourd'hui des conditions de détention dégradées disaient qu'une prison vide allait se remplir toute seule. Il est temps de rattraper le retard. Mais construire prend du temps. Et la situation budgétaire du canton est précaire.

Des personnes écopent de six mois fermes pour seule infraction à la Loi sur les étrangers. Quelle est le sens d'une telle mesure?

Il s'agit de délinquants récidivistes qui persistent à commettre des délits. Que faut-il attendre? Que la situation se dégrade encore davantage dans les rues? Que les citoyens expriment leur ras-le-bol par un vote protestataire extrémiste? J'agis de façon républicaine et responsable face à une situation qui ne pouvait durer. PROPOS RECUEILLIS PAR PCA

«On incarcère n'importe qui pour n'importe quoi»

En surpopulation chronique, la situation de la prison de Champ-Dollon n'est pas près de s'améliorer. A en croire les chiffres fournis par la direction, l'établissement enregistre un nombre d'entrées plus élevé que le reste de l'année entre octobre 2012 et janvier 2013, avec en moyenne 185 entrées par mois (dont plusieurs pics à 200), contre 162 pour la première partie de l'année.

Une explosion des arrestations qui n'est pas sans lien avec le pacte conclu en août dernier entre le conseiller d'Etat Pierre Maudet et le procureur général Olivier Jornot, «unis contre la criminalité».

«La nouvelle politique criminelle a entraîné une forte augmentation de la population carcérale», admet Olivier Jornot. Mais dans le même temps, précise-t-il, on assiste à l'accroissement régulier de la population carcérale depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal. Pourquoi renforcer les arrestations si c'est au risque de faire exploser Champ-Dollon? «La politique criminelle n'est pas calibrée en fonction des places disponibles. Je ne vais pas arrêter d'arrêter.»

Selon la Ligue suisse des droits de l'homme, il s'agit d'une politique répressive absurde. «On incarcère de plus en plus n'importe qui pour n'im-

porte quoi», s'énerve Doris Leuenberger, coprésidente de la section genevoise. Cette avocate de la place a constaté que la justice genevoise, depuis cet été, condamne à six mois de prison ferme «des personnes au seul motif qu'ils n'ont pas de titre de séjour valable».

Selon le Parquet, il s'agit uniquement de délinquants sans-papiers multirécidivistes. «Nous n'attendons plus qu'ils commettent leur prochain délit», explique le procureur général. Or un des clients de l'étude de M^e Leuenberger avait déjà été condamné, «mais une fois, et pour avoir vendu un

seul joint...» Pour la coprésidente, cela ne fait pas de doute. «Champ-Dollon subit la volonté non dissimulée de Pierre Maudet et d'Olivier Jornot de débarrasser Genève de la prétendue 'raccaille' qui pourrait nos rues.»

Problème, un certain nombre de délinquants pose un vrai défi à Genève. Que faire en effet des récidivistes sans titre de séjour auxquels on ne peut appliquer des peines alternatives et qu'il est souvent impossible de renvoyer au pays?

Pour le professeur honoraire à l'Université de Genève, Christian-Nils Robert, on traite depuis le début le pro-

blème en aval au lieu d'y parer en amont. «La majorité des détenus n'ont pas de papiers, sortent de prison après cinq jours et y reviennent. Il est temps d'avoir une vraie réflexion sur la dépenalisation du trafic de stupéfiants qui engorge les prisons, voire même sur la régularisation de certaines populations clandestines.»

Plus facile à dire qu'à faire. «En attendant, on fait quoi?» s'interroge Catherine Baud, coprésidente Verte de la Commission des visiteurs officiels. «La population veut des arrestations, la criminalité augmente. Nous sommes dans une impasse. L'angélisme, c'est fini.» PCA